



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

« Comprendre, accueillir et prévenir l'agressivité des jeunes enfants accueillis en collectivité »

Durée : 1 journée

Public : Tout-e professionnel-le travaillant auprès de jeunes enfants accueillis en collectivité

Pré-requis : Travailler auprès de jeunes enfants accueillis en collectivité

Taille du groupe : 15 stagiaires au plus, 6 stagiaires au moins.

Intervenant : Philippe RELLO, EJE-psychopédagogue et formateur

Objectif général :

Outiller les professionnel(le)s en formation afin qu'elles-ils puissent adopter des attitudes et apporter des réponses adaptées face aux manifestations d'agressivité des jeunes enfants accueillis en collectivité.

Objectifs pédagogiques : Permettre aux professionnel(le)s de :

- Acquérir et développer des connaissances sur les jeunes enfants
- Comprendre l'agressivité des jeunes enfants et en identifier les causes possibles dans le cadre de leur accueil en collectivité
- Apprendre à accompagner les jeunes enfants dans leurs expériences de l'agressivité
- Réfléchir à des organisations et à des environnements matériels et relationnels susceptibles de prévenir l'agressivité et les situations conflictuelles entre les jeunes enfants

Aptitudes et compétences visées :

- Savoir prendre en considération les connaissances développées sur les jeunes enfants
- Être capable d'agir avec professionnalisme et bienveillance auprès des jeunes enfants accueillis en cas d'agressivité et de situation conflictuelle entre enfants ou envers les adultes
- Être capable de penser et mettre en oeuvre en équipe un environnement matériel et relationnel susceptible de prévenir l'agressivité des jeunes enfants et les situations conflictuelles.

PARTAGEM
Petite Enfance, Conseil et Formation
www.partagem.fr

302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

Programme et contenus prévisionnels :

1. Présentation des participant(e)s, des objectifs et du déroulement de la journée
2. Jeu d'immersion dans le thème : des mots et du sens
3. Agressivités plurielles
4. Connaissance des enfants : des fondamentaux et des réalités à ne pas perdre de vue
5. Origines et sources possibles d'agressivité des jeunes enfants accueillis en structures collectives
6. Démarches de prévention de l'agressivité et des situations conflictuelles entre enfants (Aménagements des espaces / Cadre, règles, repères / Supports d'expression des émotions/ Autonomie)
7. Etudes de situations pratiques
8. Bilan de la formation (Individuel et collectif)

❖ Moyens et supports pédagogiques :

- 1 salle consacrée à l'action de formation.
- 1 vidéo projecteur + PC équipé d'un lecteur de DVD + Câbles adaptés.
- 1 paper-board + feuilles de paper-board + 3 pochettes de marqueurs 4 couleurs.

- Apports + Echanges
- Travaux en petits groupes + Retours en grand groupe
- Textes et documents vidéo sur le thème travaillé
- Jeu
- Scénarios situations pratiques
- Au cours et à l'issue de la formation des textes sont communiqués directement ou par mail (adresse mail personnelle ou adresse mail de la structure de rattachement).

PARTAGEM
Petite Enfance, Conseil et Formation
www.partagem.fr

302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

❖ Modalités de suivi et appréciation des actions menées :

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de journée de formation, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la formation.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e à la fin de la journée de formation.
- Un bilan collectif à l'issue de la dernière journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation.
- Un document enquête de satisfaction à compléter par la direction de la structure concernée ou le service organisateur de la formation et à retourner à Partagem au cours du mois suivant la dernière journée de formation.

❖ Sanctions de la formation

- Un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Un certificat de réalisation de la formation sera remis à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.
- Une attestation des acquis de la formation sera remise à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat